Du nouveau pour l'implication des habitants : le cadre de vie prend forme avec la plateforme "habiter-parc" !

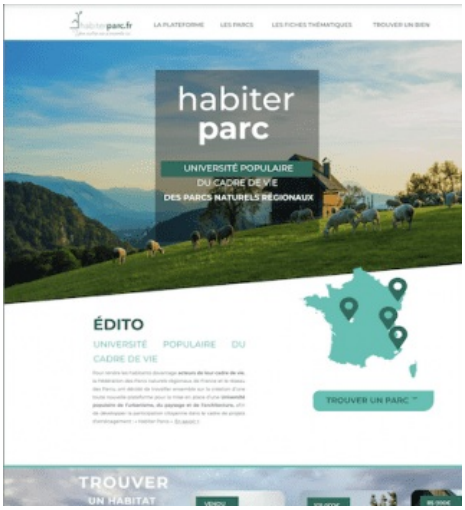

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France et les Parcs travaillent depuis plusieurs années à la mise en place d'une **Université populaire du cadre de vie**, afin de développer la participation citoyenne.

Rappel de la genèse du projet
L'implication citoyenne, inhérente à la charte et au projet de classement de ces territoires, traduit bien l'idée d'une démarche puisant ses racines dans l'ADN des Parcs et directement corrélée à la philosophie que ceux-ci portent, avant même leur officialisation. En cours d'élaboration, cette Université populaire adossée à une démarche pionnière, renvoit, au-delà, à la mission d'expérimentation et au rôle d'innovation des Parcs.

4 Parcs déjà pilotes mobilisés
Pour rendre les habitants davantage acteurs de leur cadre de vie, la Fédération a constitué un groupe de travail composé de quatre Parcs pilotes déjà identifiés, qui initient le lancement de la future plateforme internet de l'Université populaire du cadre de vie « habiter-parc ». Les Parcs naturels régionaux : de la Brenne, de Chartreuse, du Massif des Bauges et des Préalpes d'Azur.

La plateforme « habiter-parc »
Le cadre de vie prend ainsi forme avec la plateforme « habiter-parc » !
Avec le travail conjoint entre le prestataire Terre de Pixels et les Parcs pilotes, la plateforme est aujourd'hui en cours de développement.
La présentation des Parcs et de leurs valeurs sont à retrouver, ainsi que des informations pédagogiques sur la cadre de vie des territoires qui sont recensées à travers des fiches thématiques (jardins partagés, boutiques de produits locaux, habitat participatif, paysages et biodiversité, architecture...), et des petites annonces immobilières d'habitat à rénover, à réhabiliter, des commerces à reprendre, notamment pour rester dans l'objectif de la Zéro Artificialisation Nette (ZAN).
Il est prévu de travailler également sur des sujets habitants de types : comment devenir autonome en énergie, comment développer une centrale villageoise, comment mettre en place les filières de proximité...
Pour cela, la Fédération publiera des « outils médias » comme la série de vidéos « Inventer Demain », et les liens vers les plateformes « Consommer Parc » (dédié à la marque Valeurs Parc naturel régional) et l'offre de séjours touristiques « Destination Parcs ».

Suite du cadre
Il est prévu par la suite, que la plateforme puisse être étendue à l'ensemble du réseau des 58 Parcs naturels régionaux, au-delà des quatre Parcs déjà pilotes.
Le cadre national permettra d'éditorialiser les dix visioconférences organisées pour la Fédération chaque année sur le thème de l'aménagement du territoire. Notamment sur des questions en lien avec l'habitat participatif.
Une présentation de la future plateforme a été effectuée lors du séminaire dans le Parc naturel régional de la Brenne sur les *Plans de Paysages*, les 8 et 9 juin 2022.
L'objectif étant de préparer un premier lancement de la plateforme « habiter-parc » pour l'été.

Un projet soutenu par l’Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Contact

Nicolas Sanaa, Fédération des Parcs, Chargé de mission Aménagement du territoire

nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr - 06 63 47 46 77

Ophélie Peirin, Fédération des Parcs, Chargée de mission Marketing territorial

opeirin@parcs-naturels-regionaux.fr - 07 62 38 97 26